

Résolution en faveur d'une politique de croissance pour les PME

Adoptée lors du Congrès suisse des arts et métiers tenu à Berne le 23 mai 2012

Numéro 1 des PME helvétiques, l'Union suisse des arts et métiers usam représente 250 associations et quelque 300 000 entreprises. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

L'économie suisse s'est montrée très robuste face aux turbulences enregistrées sur les marchés mondiaux. Grâce à leur souplesse et à leur esprit novateur, les PME – qui offrent deux tiers des emplois et forment 70% des apprentis dans notre pays – génèrent une forte valeur ajoutée et contribuent largement à la prospérité de la Suisse. Dès lors, il n'est pas tolérable que ces mêmes PME se voient imposées des charges administratives et financières toujours plus lourdes et plus nombreuses.

Si nous voulons que les PME suisses puissent continuer de développer et d'exploiter pleinement leur potentiel, il faut impérativement réduire les coûts réglementaires et supprimer les entraves étatiques. Partant, l'usam exige la mise en œuvre de nouvelles mesures de déréglementation qui s'inscrivent dans un programme libéral pour la croissance. Les PME suisses ne pourront être concurrentielles sur le plan international que si l'Etat leur crée et leur garantit des conditions-cadre optimales. Un système d'impôts et de redevances favorable aux entreprises est tout aussi indispensable que des conditions optimales pour la conception et la mise à disposition de réseaux de transports et d'infrastructures énergétiques. En l'occurrence, l'Etat doit agir en chef d'entreprise. Les gains d'efficacité doivent bénéficier à l'économie sous forme de réduction d'impôts et de redevances – ce qui la rend plus innovante et plus concurrentielle.

Soucieux de permettre aux PME suisses de consolider leur position de pointe dans un environnement économique difficile, les délégués du Congrès suisse des arts et métiers 2012 adoptent la présente résolution, assortie des exigences suivantes :

- **halte à l'accroissement permanent des charges imposées aux PME – baisse des redevances de 10% d'ici à 2018 ;**
- **halte à la discrimination – investissement de 400 millions de francs dans la formation professionnelle supérieure ;**
- **halte à l'interventionnisme de l'Etat – réduction de la quote-part de l'Etat de 5% d'ici à 2018 ;**
- **halte au gaspillage des ressources – augmentation de l'efficacité énergétique dans les entreprises de 2% par an ;**
- **halte aux déficits et à l'endettement – extension du frein aux dépenses au domaine des assurances sociales ;**
- **halte à la politique déficitaire en matière d'assurances sociales – changement de paradigme et adaptation des prestations aux moyens disponibles ;**
- **halte à la disparition des commerces spécialisés – revitalisation des centres des villes et des villages ;**
- **halte aux coûts élevés qu'impose la congestion du trafic aux PME – libre choix du moyen de transport et développement rapide du réseau de transport ;**
- **halte à la bureaucratie et aux contrôles étatiques – poursuite de la libre circulation des personnes ;**
- **OUI à la Suisse : « J'achète en Suisse. »**

21 mai 2012 / usam

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, Case postale, 3001 Berne · Tél. 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch
www.sgv-usam.ch